

DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION INTÉGRÉE AU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

(à retrouver sur le site de l'ANRU et l'Anruscope)

ÉTAPES DE LA STRATÉGIE D'ADAPTATION		DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉS	DÉFINITION DE LA STRATÉGIE D'ADAPTATION & D'UN PLAN D'ACTION	MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION	SUIVI/ÉVALUATION
Objectifs/attendus		Identifier les principales vulnérabilités du QPV : analyse de l'exposition (facteurs climatiques) du quartier aux aléas climatiques, du niveau de sensibilité (facteurs non climatiques) des différents « systèmes » le composant (population, écosystèmes, infrastructures, ressources, activités, etc.), de leur capacité d'adaptation Hiérarchiser les niveaux de vulnérabilité Identifier les études complémentaires à réaliser/ les acteurs à mobiliser	Prioriser les défis d'adaptation à relever au regard des vulnérabilités identifiées, des leviers susceptibles d'être activés et des moyens (budget, compétences) pouvant être mobilisés dans le cadre du PRU Définir un plan d'action à l'échelle du quartier/du périmètre du PRU : objectifs et niveau d'ambition des actions d'adaptation, acteurs « clés » et indicateurs « clés » de suivi	Décliner la stratégie/le plan d'action à l'échelle des opérations : objectifs visés et le niveau d'ambition actions d'adaptation acteurs « clés » indicateurs « clés » de suivi Voir le schéma « à l'échelle des opérations »	Suivre et évaluer l'ensemble des actions conduites à l'échelle du QPV/projet Adapter si nécessaire la stratégie et le plan d'action
Données/documents clés à prendre en compte		Mobilisation des données/projections climatiques existantes à l'échelle du territoire/de la commune (portails de données « Les futurs du climat », Climadiag...) Si nécessaire, acquisition de données complémentaires : diagnostics spécifiques en fonction des défis d'adaptation faune/flore, évaluation de l'impact sur la santé, etc.)	Acquisition de données à l'échelle du quartier (réseau de mesure pour qualifier par exemple les phénomènes d'ICU, d'exposition au bruit, etc.) Documents cadres réglementaires : SRADDET, SCoT, PLUi (i), PCAET, PPR Études d'évaluation environnementale existantes Mobilisation d'outils de diagnostic : TACCT, boussole de la résilience...	à relever (caractérisation des sols, études hydrauliques, inventaires à l'échelle du quartier/des quartiers voisins boussole de la résilience...	DICRIM et autres documents locaux de gestion des risques
ÉTAPES DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN		PROGRAMMATION URBAINE	MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE/ DÉFINITION DU PRU	MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS (aménagements urbains, équipements publics, ensembles de logements)	EXPLOITATION/SUIVI
Objectifs/attendus		Traduire en éléments programmatiques les choix du porteur de projet en matière d'aménagement, de logement, d'activités, d'équipements publics, de services, en cohérence avec le contexte local et les besoins. Prise en compte du diagnostic de vulnérabilité pour décider de la destination, de la localisation, des caractéristiques principales des différents programmes	Définir et traduire spatialement le projet de renouvellement urbain, à l'échelle globale et des secteurs opérationnels (études sectorielles) Prise en compte de la stratégie/du plan d'action d'adaptation dans les documents cadres du PRU : * plan-guide/master plan * orientations urbaines, architecturales, paysagères et environnementales Prise en compte si nécessaire dans les documents d'urbanisme : PLUi (règlement, OAP thématiques/sectorielles, etc.)	Concevoir et réaliser les opérations du PRU Réalisation d'un diagnostic des vulnérabilités propres à l'opération Prise en compte de la stratégie/du plan d'action d'adaptation dans les études/documents de : * programmation technique * conception : missions de MOE, CPAUPE, fiches de lots Prise compte dans la phase de réalisation des travaux : DCE, charte chantier faibles nuisances Prise en compte si nécessaire dans les documents d'urbanisme : PLUi (règlement, OAP thématiques/sectorielles, etc.) Voir le schéma « à l'échelle des opérations »	Entretenir, gérer, suivre, adapter si nécessaire les opérations livrées Prise en compte de la stratégie/des actions d'adaptation dans : * le plan de gestion du quartier * les plans de gestion des opérations livrées Suivi des indicateurs à l'échelle des opérations
ACTEURS CLÉS (voir les carnets « défis n° 1, 2, 3 et 4 »)	PRU/ opération	Équipe – projet PRU élargie aux services compétents Ville/EPCI/bailleurs sociaux : services et gestionnaires/utilisateurs des espaces/bâtiments		Services gestionnaires/utilisateurs	
		MOE URBAINE (architecte – urbaniste – paysagiste en chef /coordinateur			
		AMO DD / climat			
		AMO programmation urbaine		MOE d'opération AMO programmation/économie de projet	
	Habitants/ usagers	Citoyens; associations (locataires, résidents, autres); conseil citoyen; conseil de quartier; personnes/structures relais			
	Ingénierie/ expertises spécifiques	Climatologue AMO et/ou experts intégrés dans les équipes		de MOE en fonction des enjeux/défis à relever : écologie, hydrologue, BET énergie, podologue, etc.	
	Ingénierie/ ressources	Météo France Cerema, ADEME, CSTB, agence d'urbanisme, etc. Associations, instituts de recherche/scientifiques, réseaux État : services du préfet, DDT, DREAL,		nationaux d'experts/de professionnels en lien avec les défis à relever BRGM; établissements publics (agences de l'eau, etc.)	